



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

14 AVRIL 2022

NOTE DE SYNTHÈSE

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Données globales de la section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT			
	Réalisé 2021	Résultat ANNEE N-1 (excédent 2020)	TOTAL
1 - DEPENSES	4 195 133,56 €		4 195 133,56 €
2 - RECETTES	4 076 543,18 €	340 748,51 €	4 417 291,69 €
3 = 2 - 1	-118 590,38 €	340 748,51 €	222 158,13 €

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement :

CHAPITRES	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EVOLUTION
011 - Charges à caractère général	1 041 703,09 €	1 080 984,08 €	3,77%
012 - Charges de personnel	1 827 503,29 €	1 940 987,17 €	6,21%
014 - Atténuation de produits	60 802,60 €	62 942,27 €	3,52%
65 - Autres charges de gestion courante	406 874,69 €	428 775,22 €	5,38%
66 - Charges financières	289,26 €	1 760,00 €	508,45%
67 - Charges exceptionnelles	38 930,95 €	16 225,72 €	-58,32%
Dépenses réelles de fonctionnement	3 376 103,88 €	3 531 674,46 €	4,61%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté entre 2020 et 2021. Cette hausse est liée notamment à la reprise d'un fonctionnement presque normal après l'épidémie de covid.

Ainsi, par exemple, au chapitre 011, les dépenses d'alimentation ont augmenté de plus de 40% en lien avec l'absence de fermeture des écoles en 2021, contrairement à 2020.

Au chapitre 012, la hausse de 6.21 % est due notamment aux recrutements de contractuels pour pallier aux absences des agents en arrêts maladie, en accidents de travail, au renforcement des services et aux évolutions des carrières. Entre 2019 et 2020, la masse salariale avait stagné en raison de l'épidémie.

Au chapitre 014, la hausse s'explique par l'augmentation de la pénalité liée à la Loi SRU en 2021 qui s'élève à 55 121.27€ contre 53 455.60€ en 2020 et 29 340,31 € en 2019. En 2022, elle sera en forte baisse (21 210.08 €).

Au chapitre 65, la hausse est due principalement à la reprise d'activité post-covid, notamment la reprise des activités des associations qui ont bénéficié d'aides liées à des événements : 53 360 € de subventions en 2021 contre 42 200 € en 2020.

Au chapitre 66, Le dernier emprunt, dont le terme était en 2021, a généré un très faible versement d'intérêts. Cependant une ligne de Trésorerie est en cours et génère des intérêts dus.

Au chapitre 67, la baisse constatée en 2021 s'explique principalement par les dépenses liées au COVID19 (masques, produits d'hygiène...) qui ne sont plus considérées comme spécifiques mais de gestion courante (chapitre 011). Ces dépenses ont d'ailleurs chuté fortement.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement :

CHAPITRES	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EVOLUTION
013 - Atténuation de charges	46 142,66 €	86 731,12 €	87,96%
70 - Produits des services et du domaine	196 214,55 €	235 895,44 €	20,22%
73 - Impôts et taxes	2 707 403,12 €	2 781 033,75 €	2,72%
74 - Dotations, subventions et participations	636 428,73 €	550 969,27 €	-13,43%
75 - Autres produits de gestion courante	296 738,17 €	269 653,17 €	-9,13%
76 - Produits financiers	12,33 €	12,33 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	21 535,83 €	13 558,02 €	-37,04%
Recettes réelles de fonctionnement	3 904 475,39 €	3 937 853,10 €	0,85%

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté moins fortement que les dépenses réelles.

Au chapitre 013, la hausse est spectaculaire (+87.96%) en raison d'une augmentation très forte des remboursements liés aux arrêts maladies et accidents du travail (33 600.63 € en 2020 et 64 323.93 € en 2021).

Au chapitre 70, la hausse est due notamment à la reprise d'activité des écoles, qui a induit une hausse des recettes liées à la restauration scolaire (+35.28%). La vente de concessions dans le cimetière est également dynamique (17 300 € en 2021, contre 1 225 € en 2020).

Au chapitre 74, la baisse est principalement liée à la réforme de la Taxe d'Habitation qui en 2021 a induit l'absence de versement au titre des compensations d'exonérations décidées par l'Etat (73 978 € en 2020).

Le chapitre 75 porte sur le versement des loyers des locaux loués par la commune. La baisse est liée à de la vacance de certains logements et à l'amputation des loyers commerciaux offerts en janvier 2021 pour venir en aide aux entreprises et artisans frappés par la crise sanitaire.

Au chapitre 77, la baisse s'explique par la diminution des remboursements de sinistre.

Evolution de l'épargne :

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle était de 528 371.51 € en 2020 et elle évolue à 406 178.64 € en 2021 (en baisse de 23.12%). Le taux d'épargne (produit de l'épargne brute par rapport aux recettes réelles de fonctionnement) est ainsi passé de 13.53% à 10.31%.

Les **dépenses réelles** constatées au Compte Administratif, représentent 95.41% des dépenses réelles totales prévues au Budget 2021.

Les **recettes réelles** (hors excédent 2021) constatées au Compte Administratif, représentent 101.61% des **recettes réelles prévues au Budget 2021**. L'exécution budgétaire démontre la sincérité et la précision des prévisions budgétaires.

Le résultat de l'exercice 2021, y compris l'excédent cumulé, est excédentaire de **222 158.13 €**.

Données globales de la section d'investissement :

INVESTISSEMENT					
	Réalisé 2021	Résultat ANNEE N-1 (excédent 2020)	TOTAL	Restes à Réaliser	TOTAL
1. DEPENSES	3 384 813,80 €		3 384 813,80 €	1 648 554,32 €	5 033 368,12 €
2 - RECETTES	2 482 318,26 €	920 011,23 €	3 402 329,49 €	1 617 496,20 €	5 019 825,69 €
3 = 2 - 1	-902 495,54 €	920 011,23 €	17 515,69 €	-31 058,12 €	-13 542,43 €

Au titre de l'exercice 2021, les dépenses d'investissement représentent 3 384 813.80 €. En tenant compte des restes à réaliser constatés en fin d'exercice, elles remontent à 5 033 368.12 €.

En 2021, le taux de réalisation des dépenses investissements est de 49.74 % contre 58.73% en 2020, contre 31.98% en 2019. Avec les restes à réaliser il remonte à 73.96 % contre 82.31% en 2020.

Cependant, les dépenses d'équipements de 2021 représentent 3 240 005.80 €, contre 2 081 445.72 € en moyenne sur le mandat 2014-2020. Cela représente près de 750 € par habitant, contre près de 500 € par habitant sur le mandat écoulé. La première année pleine du mandat est donc une excellente année en matière d'investissement communal.

Les restes à réaliser constatés en fin d'exercice 2021 représentent 1 648 554.32 € (906 466.85 € en 2020). Ils sont principalement liés aux éléments suivants :

Au titre des opérations (804 243.57€) :

- Travaux de voirie : Aménagement de la piste cyclable boulevard Jean Moulin, aménagement de l'avenue de l'ancienne gare, aménagement de la rue des Lauriers roses et du parking place des Mineurs, réalisation d'un giratoire entre la rue Jean Jaurès et la rue Pasteur pour près de 255 000 €.
- Travaux d'aménagement du stade : réfection du terrain synthétique pour près de 11 000 €.
- Travaux au puits Hély d'Oissel pour près de 24 000 €.
- Aménagement du pôle Urbanisme-Travaux-Sécurité pour près de 346 500 €.
- Vidéo protection : plus de 160 000 € au titre de la phase 1.
- Aménagement de l'aire d'accueil des camping-cars : près de 1 500 €.
- Aménagement de logements dans l'ancienne coopérative : près de 6 700 € pour une étude géotechnique en cours.

Au titre des dépenses non affectées à des opérations : 844 310.75 € :

- Travaux en cours sur les bâtiments (plus de 55 000 €) et logements communaux (plus de 69 000€), portant notamment la réhabilitation des deux logements place Félix Lescure, pour près de 54 000 €.
- Et principalement les travaux d'aménagement des réseaux pluviaux et des bassins de rétention dans le secteur Pascaret-Pradeaux pour près de 611 500 €.

Les **recettes d'investissement** totales constatées au Compte Administratif, cumulées avec le résultat excédentaire de 2020, représentent 3 402 329.49 €, soit **50 %** des recettes prévues au Budget 2021. En tenant compte des restes à réaliser, le pourcentage est de **73.77%**.

L'exercice 2021 est caractérisé par l'acquisition de 19 hectares de terrain forestier, la création d'un verger municipal, la fin des travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars, la poursuite des travaux d'aménagement du pôle historique minier (aménagement muséographique, sécurisation et accessibilité du chevalement, restauration des engins miniers). Les façades de l'hôtel de ville ont également été réhabilitées, et une ouverture du cercle vers la place du monument aux morts a été prévue. L'atlas de la biodiversité a été repensé et finalisé. Les services techniques ont acquis deux véhicules dont 1 électrique, une remorque plateau et un chariot élévateur. La police municipale a également acquis un véhicule. Les élus et les enseignants de l'école élémentaire ont bénéficié de matériel informatique (tablettes, ordinateurs portables). Des travaux importants ont été conduits sur les équipements et bâtiments communaux : terrain synthétique au stade, réhabilitation de deux logements place Félix Lescure, aménagement du pôle Urbanisme-Travaux-Sécurité dans la zone.

L'exercice 2021 est excédentaire de 17 515.69 €, en tenant compte des excédents cumulés.

Les dépenses réelles d'investissement ont fortement augmenté entre 2020 et 2021 : +55.66%. Dans le même temps, les recettes réelles ont augmenté de 47.70% entre 2020 et 2021 (hors excédent 2020).

Le besoin de financement représente le besoin en ressources de la seule section d'investissement, c'est-à-dire hors autofinancement. Il est égal à la différence entre les dépenses d'investissement réelles de la commune, soit 3 242 873.72 € (hors remboursement du capital emprunté), et les recettes réelles d'investissement, soit 1 818 859.16 € (hors excédent reporté). En 2021, ce besoin est de 1 424 014.56 €. Il est en augmentation par rapport à 2020.

Le financement de la section d'investissement reste dépendant de l'excédent d'investissement reporté et des subventions octroyées par les autres collectivités. Il apparaît que lorsque la commune a moins investi, elle a continué à encaisser des recettes liées à des décalages, notamment en matière de subventions, et elle a ainsi rétabli sa situation financière en générant un excédent conséquent qui lui a permis de reporter les investissements non réalisés sur les exercices suivants.

Résultat global :

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	4 195 133,56 €	4 417 291,69 €
	SECTION INVESTISSEMENT	3 384 813,80 €	3 402 329,49 €
	TOTAL CUMULE	7 579 947,36 €	7 819 621,18 €

Le résultat global de clôture 2021 fait apparaître :

- un excédent de la section de fonctionnement de **222 158.13 €**
- un excédent de la section d'investissement de **17 515.69 €**, sans tenir compte des restes à réaliser qui seront imputés au budget 2022.

Le résultat de clôture est excédentaire de 239 673.82 € contre 1 248 022.78 € en 2020.